



Simplot Grower Solutions 15-0-0 Plus 20% Sulphur Ammonium Thiosulfate Solution

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
Date d'émission: 2020-03-30 Date de révision: 2025-03-25 Remplace la fiche: 2020-03-30 Version: 2.0

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Simplot Grower Solutions 15-0-0 Plus 20% Sulphur Ammonium Thiosulfate Solution
Code du produit : M70008

1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.4. Données relatives au fournisseur

JR Simplot Company
Boîte postale 70013
Boise, ID, 83707
T 1-208-336-2110

1.5. Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC 1-800-424-9300

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-US

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2B H320 Provoque une irritation des yeux.
Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS US

Mention d'avertissement (GHS US) : Attention
Mentions de danger (GHS US) : H320 - Provoque une irritation des yeux
Conseils de prudence (GHS US) : P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

2.3. Hazards associated with known or reasonably anticipated uses

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Hazards not otherwise classified

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.5. Toxicité aiguë inconnue

Pas d'informations complémentaires disponibles

Simplot Grower Solutions 15-0-0 Plus 20% Sulphur Ammonium Thiosulfate Solution

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

SECTION 3 Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification SGH-US
urea (57-13-6)	n° CAS: 57-13-6	<10	Eye Irrit. 2B, H320

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins général	: En cas de malaise consulter un médecin.
Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Irritation légère des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	: Aucun(es) dans des conditions normales.

4.3. Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Autre avis médical ou traitement	: Traitement symptomatique.
----------------------------------	-----------------------------

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie	: Aucun risque d'incendie.
Danger d'explosion	: Aucun danger d'explosion direct.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Équipements spéciaux de protection et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

Simplot Grower Solutions 15-0-0 Plus 20% Sulphur Ammonium Thiosulfate Solution

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales : Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".
Procédures d'urgence : Éloigner le personnel superflu. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.
Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.
Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.
Dangers supplémentaires lors du traitement : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Mesures techniques : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.
Conditions de stockage : Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.
Matériaux d'emballage : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

Simplot Grower Solutions 15-0-0 Plus 20% Sulphur Ammonium Thiosulfate Solution

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Protection des mains:
Gants de protection
Protection oculaire:
Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du corps:
Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires:
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Couleur	: Mélange contenant un ou plusieurs composants ayant les couleurs suivantes: Colourless or white Incolore White Colourless-white Unpurified: grey-brown Colourless to white
Odeur	: Il peut n'y avoir aucune propriété avertissant d'une odeur, la notion d'odeur est subjective et inadéquate pour prévenir d'une surexposition. Mélange contenant un ou plusieurs composants qui ont l'odeur suivante: Odourless In moist air: Ammonia odour Irritating/pungent odour Mild odour
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable.
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 10.68 lbs/gal
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Caractéristiques d'une particule	: Aucune donnée disponible

urea (57-13-6)	
Caractéristiques d'une particule	Aucune donnée disponible

Simplot Grower Solutions 15-0-0 Plus 20% Sulphur Ammonium Thiosulfate Solution

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Risque de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matériaux incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé

Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé

Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

urea (57-13-6) (57-13-6)	
DL50 orale rat	8471 mg/kg (Rat; OECD 401: Acute Oral Toxicity; Literature study; 14300 mg/kg bodyweight; Rat; Experimental value)
DL50 cutanée rat	> 3200 mg/kg (Rat; Literature study)
DL50 cutanée lapin	> 21000 mg/kg (Rabbit; Literature study)
ATE US (voie orale)	8471 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

urea (57-13-6) (57-13-6)	
pH	7,2 (10 %)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une irritation des yeux.

urea (57-13-6) (57-13-6)	
pH	7,2 (10 %)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Simplot Grower Solutions 15-0-0 Plus 20% Sulphur Ammonium Thiosulfate Solution

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Simplot Grower Solutions 15-0-0 Plus 20% Sulphur Ammonium Thiosulfate Solution

Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
------------------------	--------------------------

urea (57-13-6) (57-13-6)

Viscosité, cinématique	Not applicable (solid)
------------------------	------------------------

Symptômes/effets après inhalation : Aucun(es) dans des conditions normales.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Aucun(es) dans des conditions normales.

Symptômes/effets après contact oculaire : Irritation légère des yeux.

Symptômes/effets après ingestion : Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Écotoxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Non classé

urea (57-13-6) (57-13-6)

CL50 - Poissons [1]	> 6810 mg/l (96 h; <i>Leuciscus idus</i> ; Nominal concentration)
---------------------	---

CE50 - Crustacés [1]	> 10000 mg/l (48 h; <i>Daphnia magna</i> ; Nominal concentration)
----------------------	---

CL50 - Poissons [2]	17500 mg/l (96 h; <i>Poecilia reticulata</i>)
---------------------	--

CE50 - Crustacés [2]	> 10000 mg/l (24 h; <i>Daphnia magna</i>)
----------------------	--

CE50 72h - Algues [1]	24541,9 mg/l Test organisms (species): <i>Raphidocelis subcapitata</i> (previous names: <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> , <i>Selenastrum capricornutum</i>)
-----------------------	---

CE50 96h - Algues [1]	42184 mg/l Source: Ecological Structure Activity Relationships
-----------------------	--

TLM - Poissons [1]	17500 ppm (96 h; <i>Poecilia reticulata</i>)
--------------------	---

Seuil toxique - Autres organismes aquatiques [1]	120000 mg/l (16 h; Bacteria; Toxicity test)
--	---

Seuil toxique - Autres organismes aquatiques [2]	> 10000 mg/l (<i>Pseudomonas putida</i>)
--	--

Seuil toxique - Algues [1]	> 10000 mg/l (168 h; <i>Scenedesmus quadricauda</i> ; Growth rate)
----------------------------	--

Seuil toxique - Algues [2]	47 mg/l (192 h; <i>Microcystis aeruginosa</i> ; Growth rate)
----------------------------	--

Simplot Grower Solutions 15-0-0 Plus 20% Sulphur Ammonium Thiosulfate Solution

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

12.2. Persistance et dégradabilité

Simplot Grower Solutions 15-0-0 Plus 20% Sulphur Ammonium Thiosulfate Solution

Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable
------------------------------	-----------------------

urea (57-13-6) (57-13-6)

Persistance et dégradabilité	Inherently biodegradable, Hydrolysis in water, Non établi.
DThO	0,27 g O ₂ /g substance

12.3. Potentiel de bioaccumulation

urea (57-13-6) (57-13-6)

FBC - Poissons [1]	1 (72 h; Brachydanio rerio; Fresh water)
FBC - Autres organismes aquatiques [1]	11700 (Chlorella sp.)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	< -1,73 (Experimental value; EU Method A.8: Partition Coefficient)
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: not applicable. Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

urea (57-13-6) (57-13-6)

Tension de surface	No data available in the literature
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	-1,43 – -1,19 (log Koc, Calculated value)
Écologie - sol	Highly mobile in soil.

12.5. Autres effets nocifs

Ozone	: Non classé
Fluorinated greenhouse gases	: Non

SECTION 13 Données sur l'élimination

Réglementation régionale sur les déchets	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	: Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Indications complémentaires	: Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (DOT)	: Non applicable
UN-No. (TDG)	: Non applicable
N° ONU (IMDG)	: Non applicable
N° ONU (IATA)	: Non applicable

Simplot Grower Solutions 15-0-0 Plus 20% Sulphur Ammonium Thiosulfate Solution

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Non applicable
Désignation officielle pour le transport (TMD) : Non applicable
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : Non applicable
Désignation officielle pour le transport (IATA) : Non applicable

14.3. Classe(s) relative(s) au transport

DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : Non applicable

TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable
Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

14.5. Dangers environnementaux

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Transport en vrac

Non applicable

14.7. Précautions spéciales pour l'utilisateur

DOT

Non applicable

TMD

Non applicable

IMDG

Non applicable

IATA

Non applicable

SECTION 15 Informations sur la réglementation

15.1. Federal regulations

Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exempts d'enregistrement dans l'inventaire de la Loi sur la Réglementation des Substances Toxiques par l'Agence de la Protection de l'Environnement des Etats-Unis (TSCA)

Simplot Grower Solutions 15-0-0 Plus 20% Sulphur Ammonium Thiosulfate Solution

Fiche de Données de Sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

15.2. Règlements internationaux

CANADA

urea (57-13-6) (57-13-6)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

urea (57-13-6) (57-13-6)

Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

15.3. State regulations

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'Etat de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

SECTION 16 Autres informations

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date de révision : 2025-03-25

Date d'émission : 2020-03-30

Full text of hazard classes and H-statements

H320	Provoque une irritation des yeux
------	----------------------------------

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

Disclaimer: This information relates to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process. Such information is to the best of our knowledge and belief, accurate and reliable as of the date compiled. However, no representation, warranty or guarantee is made as to its accuracy, reliability or completeness. NO WARRANTY OF MERCHANTABILITY, FITNESS FOR ANY PARTICULAR PURPOSE, OR ANY OTHER WARRANTY, EXPRESS OR IMPLIED, IS MADE CONCERNING THE INFORMATION HEREIN PROVIDED. It is the user's responsibility to satisfy himself as to the suitability and completeness of such information for his own particular use. We do not accept liability for any loss or damage that may occur from the use of this information nor do we offer warranty against patent infringement.